



**RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division des personnels enseignants
du premier degré**

DPEP2

n° 2021-2022

Affaire suivie par :

Sabine MALET

Tél : 02 62 48 11 15

Mél : dpep.secretariat@ac-reunion.fr

24 Avenue Georges Brassens

CS 71003

97743 ST DENIS CEDEX 9

Saint-Denis, le **16 décembre 2022**

La rectrice

à

Mesdames et Messieurs les enseignants
du premier degré

s/c Mesdames et Messieurs les IEN chargés des
circonscriptions du premier degré

s/c Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement

Additif à la Note de service n° 1

Objet : Tableau d'avancement à l'échelon spécial de la classe exceptionnelle 2022

Réf : Lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels du 22.10.20 (BO spécial n° 9 du 5.11.20) et lignes directrices de gestion académiques

La présente note a pour objet de **modifier** le calendrier de la campagne d'avancement à l'échelon spécial de la classe exceptionnelle 2022 comme suit :

Opérations <i>(suite)</i>	Date de début	Date de fin
* Transmission de l' avis de l'IA-DAASEN aux enseignants <i>(via I-Prof)</i>	08/02/23	
Publication des résultats et transmission d'un message aux enseignants "promus" à l'échelon spécial 2022 - <i>(message I-Prof)</i>	09/02/23	

La rectrice,
Pour la rectrice et par délégation,
La Cheffe de la D.P.E.P.

SIGNE

Valérie DECOUTY